



Vlaanderen
is landbouw & visserij

ILVO Mededeling 228

février 2017

**Catalogue Belge
description et recommandation
chicorée industrielles
2017**

ILVO

Instituut voor landbouw-
en visserijonderzoek

www.ilvo.vlaanderen.be

**Catalogue Belge
description et recommandation
chicorée industrielle
2017**

ILVO MEDEDELING 228

février 2017

ISSN 1784-3197

Dépôt légal: D/2017/10.970/228

Joke Pannecoucq

Johan Van Waes

Chris Van Waes

Guillaume Jacquemin



ILVO



INSTITUUT VOOR LANDBOUW– EN VISSERIJONDERZOEK

Mededeling ILVO nr 228

**CATALOGUE BELGE
DESCRIPTION ET RECOMMANDATION
CHICOREE INDUSTRIELLE**

2017

Recherche et rédaction:

J. PANNECOUCQUE, G. JACQUEMIN, C. VAN WAES & J. VAN WAES

ILVO

Burg. Van Gansberghelaan 109
B 9820 Merelbeke (België)

Tel. 09 272 26 87

Fax 09 272 27 01

ilvo@ilvo.vlaanderen.be

www.ilvo.vlaanderen.be



1. Catalogue belge des variétés de chicorée industrielle 2017 : description et recommandation

Dans cette brochure de variétés, un récapitulatif des caractères des variétés de chicorée industrielle inscrites au catalogue belge des variétés est présenté. Une variété est inscrite au catalogue belge si les trois conditions suivantes sont remplies:

- avoir une valeur culturelle et d'utilisation (VCU) suffisante; cette valeur-seuil évolue dans le temps par la modification des variétés témoins et/ou des critères d'évaluation,
- avoir subi avec succès un examen de distinction, d'homogénéité et de stabilité (DHS),
- avoir une dénomination approuvée.

L'information est basée sur les résultats des essais variétaux officiels établis en Belgique pendant la période 2007-2016, à la demande du Groupe Technique Interrégional; groupe de travail chicorée.

La proportion totale en carbohydrates correspond à la pratique et elle est égale à la teneur en sucres divisée par un facteur 1,1. La teneur totale en carbohydrates est la somme de l'inuline, du glucose libre, du fructose et du sucrose. Plus le degré de polymérisation DP (= rapport fructose/glucose, après hydrolyse +1) est élevé, plus longue est la chaîne d'inuline. Les industries souhaitent de l'inuline à longue chaîne.

2. Organisation et répartition des essais

Les essais ont été exécutés par les Sections pour l'Etude des nouvelles Obtentions végétales (ILVO - Plant-Teelt en Omgeving - Merelbeke et Département Productions et Filières - CRA-Gembloux) et par Inagro (Rumbeke-Beitem).

L'analyse des teneurs en matière sèche et en sucres a été exécutée par le laboratoire d'ILVO-Plant-Teelt & Omgeving.

Les essais ont été établis chaque année en Basse et Moyenne Belgique dans les régions agricoles suivantes (entre parenthèses le nombre d'essais par région): région sablo-limoneuse (4) et région limoneuse (2).

3. Calcul des résultats

Les valeurs des tableaux 1 et 2 proviennent uniquement des essais variétaux officiels. Les calculs sont basés sur les résultats de minimum trois années d'essais. Après leur inscription, quelques variétés sont encore testées plusieurs années en tant que variété témoin potentiel. Ces données sont également intégrées dans le calcul.

Le tableau 1 contient les caractères morphologiques importants tandis qu'au tableau 2 les caractéristiques agronomiques importantes sont présentées.

Au tableau 2, en ce qui concerne les valeurs exprimées en chiffres relatifs, 100 est la moyenne de toutes les variétés. Lorsque l'échelle (1-9) est utilisée, 9 représente la cote la plus favorable.

Tableau 1 : Caractères morphologiques et culturaux des variétés de chicorée industrielle - Liste variétale belge 2017

Caractères	Racines fourchues (%)	Croissance juvénile (1-9)	Développement du feuillage (1-9)	Longévité du feuillage (1-9)	Pourriture du collet (degré de sensibilité) (*)	Tare (%)	Résistance à la montaison
3 années ou plus en essai (**)							
Canzona	4	7	7	6	4	7	8
Dacapo	6	7	8	7	3	9	9
Diesis	2	7	7	6	3	8	7
Gong	3	7	7	7	4	8	8
Hera	3	7	7	6	4	8	8
Koto	5	7	7	7	4	8	9
Krips	5	7	8	7	3	8	7
Legato	5	7	7	6	2	8	8
Maurane	6	7	8	6	3	9	6
Melci	4	7	7	6	4	8	6
Oboe (nouvelle)	9	7	6	5	4	7	9
Selenite	5	7	8	6	3	8	7
Moyenne	4,9	7,1	7,2	6,3	3,2	8,1	7,7

(*) Degré de sensibilité = 1 x % racines légèrement atteintes + 2 x % racines fortement atteintes

(**) Une variété peut être admise au Catalogue belge après 2 années d'essai. La fiabilité des valeurs est plus grande lorsque le nombre d'années d'essais augmente.

L'extraction du tableau complet à partir du catalogue belge est permise avec mention de la source, toute reproduction partielle est interdite.

Tableau 2 : Caractéristiques agronomiques des variétés de chicorée industrielle - Liste variétale belge 2017

Caractères	Rendement (relatif) frais	Rendement (relatif) carbohydrates	Proportion totale en carbohydrates (**)	DP Degré de polymérisation (***)
3 années ou plus en essai (****)				
Canzona	96	100	20,5	10,6
Dacapo	94	99	21,0	11,2
Diesis	101	100	19,8	10,3
Gong	99	101	20,2	10,2
Hera	101	98	19,3	9,8
Koto	100	103	20,5	10,8
Krips	100	100	19,8	10,7
Legato	101	103	20,1	10,7
Maurane	98	96	19,3	9,9
Melci	100	99	19,6	9,9
Oboe (nouvelle)	107	101	18,8	10,5
Selenite	103	100	19,2	9,6
Moyenne (*)	60,5 t/ha	12,0 t/ha	19,8	10,3

(*) 100 = la moyenne de toutes les variétés

(**) Total en carbohydrates = (% fructose + % glucose, après hydrolyse) / 1,1

(***) DP: degré de polymérisation = (rapport fructose/glucose, après hydrolyse) + 1

(****) Une variété peut être admise au Catalogue belge après 2 années d'essai. La fiabilité des valeurs est plus grande lorsque le nombre d'années d'essais augmente.

L'extraction du tableau complet à partir du catalogue belge est permise avec mention de la source, toute reproduction partielle est interdite.

4. Données variétales supplémentaires

Tableau 3: Année d'admission au Catalogue belge, obtenteur, mandataire et nombre d'années en essai des variétés chicorée industrielle – Liste variétale belge 2017

Variété	Année d'admission au Catalogue belge	Nombre d'années en essai	Obtenteur	Mandataire
Canzona	2009	9	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Dacapo	2013	4	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Diesis	2009	4	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Gong	2012	4	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Hera	1998	10	ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Koto	2015	3	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Krips	2012	7	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Legato	2014	5	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Maurane	2000	7	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Melci	2001	10	ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Oboe	2017	3	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing ILVO-Plant-Toegepaste Genetica en Veredeling - Melle	Chicoline Cosucra - Groupe Warcoing
Selenite	2013	7	Florimond Desprez Veuve et Fils - Cappelle-en-Pévèle (France)	Florimond Desprez Veuve et Fils - Cappelle-en-Pévèle (France)

5. Choix des variétés et densité des plantes

Parmi les critères influençant le choix de la variété à semer, la date d'implantation est prépondérante. Avant le 15 avril, il ne faut pas semer des variétés sensibles à la montaison.

Lors de l'implantation, un écartement de 45 cm est à préférer compte tenu d'une récolte mécanique avec une récolteuse de betteraves sucrières à 6 lignes.

La densité de plantes la plus favorable est de 140.000 à 150.000 plantes par ha à la récolte. Dans le cas d'un semis avec un semoir pneumatique et avec des semences calibrées et enrobées, compte tenu d'une levée moyenne de 65 à 70 %, environ 2,5 unités ou 250.000 grains par ha sont nécessaires (distance dans la ligne : 9 cm).

Contact

Joke Pannecoucq, Wetenschappelijk onderzoeker
Instituut voor Landbouw- en Visserijonderzoek
Plant
Burg. Van Gansberghelaan 109
9820 Merelbeke
T +32 9 272 26 87
joke.pannecoucq@ilvo.vlaanderen.be

Johan Van Waes, Wetenschappelijk directeur
Instituut voor Landbouw- en Visserijonderzoek
Plant
Burg. Van Gansberghelaan 109
9820 Merelbeke
T +32 9 272 26 68
johan.vanwaes@ilvo.vlaanderen.be

Cette publication peut également être consultée sur:
[www.ilvo.vlaanderen.be/pers en media/publicaties](http://www.ilvo.vlaanderen.be/pers%20en%20media/publicaties)

Multiplication ou reproduction des données autorisée à condition de mentionner clairement la source.

Les données nécessaires à la confection de cette brochure proviennent d'essais variétaux réalisés sous différentes conditions de sol et climats et soumis à des pressions variables de maladies. Cette diversité de situation permet de caractériser au mieux chaque variété et les services d'expérimentation ne sont en rien responsable des différences observées entre variétés.

ILVO

Limitation de la responsabilité.

Cette publication a été élaborée par ILVO avec le plus grand soin et la plus grande précision. Aucune garantie n'est toutefois fournie quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans cette publication. L'utilisateur de cette publication renonce à toute plainte contre ILVO ou ses fonctionnaires, de quelque nature que ce soit, relative à l'utilisation des informations mises à disposition par le biais de cette publication.

En aucun cas, ILVO ou ses fonctionnaires ne peuvent être tenus pour responsables des éventuelles conséquences préjudiciables qui découleraient de l'utilisation des informations mises à disposition par le biais de cette publication.

The logo for ILVO, consisting of the letters 'ILVO' in a bold, green, sans-serif font. A vertical green bar is located on the right side of the page.

ILVO

Instituut voor Landbouw-, Visserij- en Voedingsonderzoek
Burg. Van Gansberghelaan 92
9820 Merelbeke - België

T +32 9 272 25 00
ilvo@ilvo.vlaanderen.be
www.ilvo.vlaanderen.be